Remise des manuels scolaires

publié le 23/06/2020

Madame, Monsieur,

Votre enfant va devoir restituer au collège la totalité des manuels scolaires et des livres prêtés par le CDI qui ont été mis à sa disposition au cours de l'année.

Dans le respect des mesures sanitaires, cette restitution se déroulera selon le calendrier suivant :

- 25 Juin : Toutes les classes de 4ème
- **26 Juin : Toutes les classes de 3ème**
- **29 juin : Toutes les classes de 5ème**
- **30 Juin : Toutes les classe de 6ème**

A l'issue de la restitution, si des livres manquent, il vous sera demandé de les restituer au CDI selon une date précise. Passé cette date, les livres non restitués seront facturés.

Afin que cette opération se déroule dans les meilleures conditions, je vous invite à aider votre enfant à préparer cette restitution.

En vous remerciant pour votre participation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Principal Adjoint,

Jean-Yves SANCHEZ - OPERIOL

Académie de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.
Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.